CTB

Insérer le logo du partenaire ici

RAPPORT FINAL

PROJET D'APPUI AU SYSTÈME LÉGISLATIF EN RDC, VOLET ASSEMBLÉES PROVINCIALES RDC 07 086 12.

Insérer votre image ici

TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION..... 3

2. APPRECIATION..... 4

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION..... 8

4. ANNEXES 20

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

Pays : République Démocratique du Congo

Secteur et sous –secteur CAD : Gouvernement et société civile – Développement des services légaux et judiciaires – 15130

Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution : Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire

Agences d'exécution : CTB

Nbre d'experts en coopération internationale de la CTB : néant

Durée de la prestation (selon AS/CS) : 24 mois

Date de démarrage de la prestation :
Selon AS/CS : 21 mars 2008
Effective : 21 octobre 2009

Date de clôture de la prestation :
Selon AS/CS : 20 mars 2010
Effective : 31 décembre 2011

Modalités de gestion de la prestation : Régie

Budget total de la prestation : 1 600 000,00 €

Période couverte par le rapport : 21 octobre 2009 au 31 mai 2012

Annexes		Oui	Non
1.	Résumé des résultats		
2.	Etat des recettes et dépenses de l'année sous revue		
3.	Taux de déboursement de la prestation		
4.	Personnel de la prestation		
5.	Sous-traitance et appels d'offres		
6.	Equipements		
7.	Formations		
8.	Bailleurs de fonds		

2. APPRECIATION

Appréciez la pertinence et la performance de la prestation en utilisant les appréciations suivantes:

1. *- Très satisfaisant*
2. *- Satisfaisant*
3. *- Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs*
4. *- Non satisfaisant*
X. *- Sans objet*

Inscrivez vos réponses dans la colonne correspondant à votre rôle dans l'exécution de la prestation :

	Responsable national de l'exécution	**Responsable CTB de l'exécution**
PERTINENCE[1] (cf. PRIMA, §70, p.19)	1	1
1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement?	1	1
2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous : a) Genre b) Environnement c) Economie sociale	2 1 2 1	2 1 2 1
3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ?	1	1
4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles?	1	1
5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés?	1	1

[1] Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

	Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution
PERFORMANCE[2] (PRIMA, §71, pp.19-20)	1	1
1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs[3] ? (efficacité)	1	1
2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité)	1	1
3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées? (efficacité)	1	1
4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) :	2	2
a. Ressources financières?	2	2
b. Ressources humaines ?	2	2
c. Matériel et équipements ?	1	1
5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimalisées pour obtenir les résultats attendus? (efficience)	1	1
6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience)	1	1
7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais)	2	2

[2] Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

[3] voir annexe 1 pour plus de détails

Indiquez votre appréciation globale de la prestation *en utilisant les appréciations suivantes*:

1 - Très satisfaisant
2 - Satisfaisant
3 - Non satisfaisant, malgré certains éléments positifs
4 - Non satisfaisant
X - Sans objet

	Responsable national de l'exécution	**Responsable CTB de l'exécution**
Appréciation globale de la prestation	1	1

Expliquez les raisons de votre appréciation, qui peut dépasser le cadre strict des critères de pertinence et de performance ci-dessus et être différente de l'appréciation donnée pour ceux-ci.

Par rapport aux priorités nationales de développement, aussi bien le Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) que les programmes des différents gouvernements retiennent la poursuite du processus de décentralisation comme axe majeur.
Ce projet fait partie du secteur de consolidation de la société qui constitue une des priorités de la politique belge en matière de coopération internationale.
L'intégration des aspects genre, économie sociale et environnement s'est réalisée dans le contenu des formations administrées, au niveau des bénéficiaires , dans le choix des délégués invités à participer à la définition des besoins en formation, dans la détermination des spécifications techniques de moyens matériels ainsi que dans la sélection de soumissionnaires de biens et services. Les aspects genre ont ainsi fait l'objet d'un module administré par le Parlement de la Communauté Française de Belgique (PCF), par la présence de femmes comme formatrices des députés provinciaux ainsi que du personnel et par des consultations de deux Vice-présidentes, celle de l'Assemblée provinciale du Bas-Congo ainsi que de celle de l'Assemblée provinciale du Kasaï occidental, dans la détermination des besoins de leurs Assemblées provinciales (AP) respectives. L'aspect économie sociale a été pris en compte par l'attribution des marchés des mobiliers à des artisans locaux ainsi que par le lancement des marchés de réhabilitation des bâtiments localement. La prestation s'est appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés en faisant participer les ministères centraux ainsi que les Assemblées provinciales dans l'identification des besoins de ces dernières. Certaines interventions, principalement la construction des bâtiments, ont été exécutés tardivement du fait notamment de certains retards des Assemblées provinciales dans la définition de leurs besoins.

Les objectifs de la prestation étaient toujours pertinents car tant les membres des exécutifs nationaux et provinciaux, les Assemblées provinciales elles-mêmes, les partenaires au développement que les acteurs de la société civile rencontrés lors de l'identification des besoins ont confirmé le mauvais fonctionnement des Assemblées

provinciales du fait des carences en équipements et logistiques ainsi que de défaillances des Députés provinciaux et du personnel dans l'accomplissement des attributions des Assemblées provinciales.

Les deux évaluations faites sur le Projet d'Appui au Système Législatif en RDC, volet Assemblées provinciales (PASLEG), à savoir : l'évaluation finale du Projet d'Appui au système Législatif en RDC/volet Assemblées provinciales par COTA SPRL ainsi que l'évaluation 2011 des prestations CTB ont reconnu que la prestation a répondu aux besoins des groupes cibles.

Toutes les considérations évoquées ci-dessus expliquent la cote très satisfaisante attribuée à la pertinence et qui correspond au score attribué au même critère par les évaluations.

Les ressources de la prestation, particulièrement celles affectées à la gestion du projet, n'étaient pas très satisfaisantes. En effet, seulement deux personnes ont été prévues au sein de l'Unité de Gestion du Projet ; le Coordinateur et le Comptable, les autres fonctions telles que la logistique de préparation et de suivi des marchés, le secrétariat et la caisse n'étaient pas prises en compte. Il n'était prévu aucun véhicule ni un quelconque chauffeur. La cote satisfaisante procède de ce que le projet a pu atténuer partiellement les conséquences négatives de ces carences en ressources en en mutualisant certaines et en obtenant une révision budgétaire pour d'autres.

Le fait que le projet ait pu adapter le calendrier ainsi que le contenu de ses activités aux contraintes de ressources évoquées ci-dessus et que les résultats et les objectifs ont été accomplis permettent d'affirmer que les modalités de gestion de la prestation ont été appropriées.

La réalisation par la prestation des performances attendues dans une situation d'insuffisance de ressources a amené à conclure à son efficience.
Le rapport ayant été rédigé après harmonisation entre le responsable national de l'exécution et le responsable CTB de l'exécution, les deux ont attribué la même cotation aux différents critères prévus

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

1. **Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)**

L'objectif global de la prestation a été formulé comme suit : « Consolider la démocratie à travers le processus de la décentralisation par l'appui institutionnel aux Assemblées Provinciales ».

L'Objectif spécifique se présentait quant à lui comme suit : « - Doter les provinces de Maniema, Kasaï occidental, Province orientale, Bas-Congo et Bandundu en moyens matériels et logistiques et - Assurer le renforcement des capacités des députés provinciaux ainsi que du personnel administratif, politique et d'appoint. »

Deux Résultats ont été retenus, à savoir : « Résultat 1: Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique, bureautique et système de transport mis à niveau après analyse et Résultat 2: Députés provinciaux, personnel administratif, politique et d'appoint formés.

La Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL), au cours de sa réunion du 21 mai 2010 à Kananga, a adopté le rapport de la mission d'identification des besoins des Assemblées provinciales effectuée en vertu des ordres de mission du Ministre de la Décentralisation et Aménagement du Territoire n° CAB/MINDECAT/09/KS/0063 à 0067/2009, toutes du 29 octobre 2009 ainsi que les listes des besoins y contenues dont certaines réhabilitations de bâtiments. Elle a de ce fait, modifié le résultat 1 en y ajoutant la réhabilitation des bâtiments.

La prestation a, pour renforcer l'efficacité de ses interventions, conclu quelques partenariats avec des donneurs appuyant les Assemblées provinciales. Le partenariat le plus significatif est celui convenu avec le Parlement de la Communauté Française de Belgique (PCF) par lequel des actions conjointes et cofinancées de formation des députés provinciaux ont été réalisées.

De même, une coordination des interventions respectives a existé avec Development Alternatives Inc. (DAI), l'agence d'exécution de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), en matière d'appui aux institutions parlementaires sous la forme d'organisation en commun d'activités avec, le cas échéant, d'autres opérateurs et répartition proportionnelle des frais d'intervention (Forum interprovincial loi des finances et Restitution formation sur documents parlementaires), de répartition des interventions en fonction des besoins identifiés et des possibilités de chacun (répartition réhabilitations (CTB) et équipements (DAI) a permis les réhabilitations des bâtiments des Assemblées provinciales du Bandundu pour agrandir la salle des plénières trop exigüe pour l'effectif de 84 députés provinciaux et du Maniema pour réhabiliter la salle des plénières et construire 5 bureaux attenant) ainsi que d'échange d'informations sur les appuis et les banques de données respectives (communication de la Banque de

données des formateurs DAI à Bureau d'Ingénierie en Education et Formation (BIEF), prestataire du PASLEG).

2. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

Il est utile, pour commenter l'atteinte de l'objectif spécifique, de le rappeler ainsi que les indicateurs et les sources de vérification.

Objectif Spécifique

- Doter les provinces de Maniema, Kasaï occidental, Province orientale, Bas-Congo et Bandundu en moyens matériels et logistiques
- Assurer le renforcement des capacités des députés provinciaux ainsi que du personnel administratif, politique et d'appoint

Indicateurs

- Disponibilité et bon fonctionnement des moyens matériels et logistiques
- Députés provinciaux plus aptes à jouer leur rôle législatif, de suivi et de contrôle de l'exécutif
- Personnel administratif et politique mieux préparé à assumer ses responsabilités et accomplir ses tâches

Sources de vérification

Enquête auprès des utilisateurs et vérification interne du projet

En ce qui concerne, l'aptitude des Députés provinciaux à jouer leur rôle législatif, de suivi et de contrôle de l'exécutif, il sied de rappeler les cas mentionnés au point 2 du présent rapport concernant les Gouverneurs du Bandundu et du Kasaï occidental censurés suite à des contrôles budgétaires effectués après que la formation y relative ait été administrée par le projet ainsi que celui du rejet par l'Assemblée provinciale du Bas-Congo de deux projets d'édits émanant du Gouvernement provincial

Le matériels livré et renseigné à l'annexe 6 est opérationnel et facilite le travail des Députés et du personnel

Les enquêtes auprès des utilisateurs par l'équipe d'évaluation finale a fait ressortir ce qui suit sur la formation du personnel « La méthodologie des formations assurées par le CEDI est appréciée (méthodes actives/participatives alliant théorie et pratique) et la prestation des formateurs est jugée de qualité (maîtrise et diversité des profils) …Les formations ont … permis une mise à niveau d'une bonne partie du personnel et ont renforcé les synergies malgré les profils différents (ce qui permet d'éviter les incompréhensions) ».[4]

[4]

Les développements ci-dessus permettent de déduire que l'objectif spécifique de la prestation a été atteint en fonction des indicateurs retenus

3. **Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?**

Comme pour les objectifs, il est utile, pour commenter l'atteinte les résultats intermédiaires, de les rappeler ainsi que les indicateurs et les sources de vérification.

Résultat 1

1: Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique, bureautique et système de transport mis à niveau après analyse,

Indicateurs

Activité 1.1 Identification et priorisation des besoins

- Nombre de réunion avec les Assemblées provinciales
- Décisions prises par ces réunions

Activité 1.2 Exécuter les appels d'offres et livraison/installation dans les cinq provinces

- Equipement et matériel installés et fonctionnels

Sources de vérification

Activité 1.1 Identification et priorisation des besoins

- PV des réunions

Activité 1.2 Exécuter les appels d'offres et livraison/installation dans les cinq provinces

- Equipement et matériel fonctionnant

Résultat 2

Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.

Indicateurs

Activité 2.1 Recrutement consultant international. Identification et priorisation des besoins en formation

- Consultant recruté,

- Réunions avec les Assemblées provinciales et autres bailleurs de fonds appuyant les Assemblées,
- Programme déterminé et modules préparés

Activité 2.2 à 2.7 Formation des Députés provinciaux, du personnel administratif et politique

Ateliers tenus dans les cinq provinces bénéficiaires

Activité 2.8 Evaluation de la formation

Rapport d'évaluation

Sources de vérification

Activité 2.1 Recrutement consultant international. Identification et priorisation des besoins en formation

- PV des réunions
- Programme et modules

Activité 2.2 à 2.7 Formation des Députés provinciaux, du personnel administratif et politique

Rapports et comptes rendus des ateliers

Activité 2.8 Evaluation de la formation

Rapport d'évaluation

En ce qui concerne le résultat 1 relatif aux équipements, l'identification des besoins a fait l'objet de procès-verbaux avec les bureaux des Assemblées provinciales qui ont été consignés dans le rapport d'identification adopté à la SMCL du 21 mai 2010 à Kananga. Et pour le même résultat, le matériel énuméré à l'annexe 6 est installé et fonctionnel.

Pour le résultat 2 relatif aux formations, un consultant, BIEF a été chargé de l'identification des besoins des Députés provinciaux et un autre KINDUNDU de celle des besoins en formation du personnel administratif et politique, le PCF ayant, pour sa part, convenu avec les Assemblées provinciales, dans le cadre de réunions d'échanges parlementaires, sur les besoins ainsi que les contenus des formations à administrer. Les plans de formation des deux experts cités ci-dessus ont été validés par les Présidents des Assemblées provinciales au cours de deux ateliers tenus à Kinshasa. En ce qui concerne les formations sur le protocole, des accords formels sur les contenus de la formation ont été obtenus des bureaux de l'ensemble des Assemblées provinciales.

Il convient de relever que le Document Technique et Financier (DTF) du Projet n'avait pas prévu de budget pour l'identification des besoins en formation des Députés provinciaux et du personnel des Assemblées provinciales.

Aussi, pour conserver le résultat à atteindre, les formations ont été réorganisées comme suit : (1) participation du personnel participant aux activités parlementaires dans les formations à destination des députés provinciaux, (2) cofinancement avec le PCF de formations à destination des Députés provinciaux auxquelles du personnel des Assemblées provinciales participant aux activités parlementaires a été convié, (3) cofinancement des formations avec DAI et (4) formation en protocole par des agents qualifiés de l'administration publique de la République Démocratique du Congo (RDC) (Direction du protocole d'Etat) à des conditions peu onéreuses pour une qualité des formations fort appréciée.

Le consultant BIEF a élaboré les rapports des formations qu'il a assuré tel que relevé à l'annexe 7. Les prestataires des formations du personnel consignées dans la même annexe ont, comme le BIEF, élaboré les rapports des séminaires assurés. Les séminaires assurés par le PCF ont fait l'objet de rapports des Assemblées provinciales bénéficiaires.

Compte tenu des incidents observés lors des élections présidentielles et législatives de novembre 2011, l'évaluation des formations a été couplée à l'évaluation finale du projet exécutée en janvier 2012. Le rapport d'évaluation finale contient ainsi un chapitre spécifique sur l'évaluation des formations.

De ce qui précède on peut conclure que les résultats intermédiaires de la prestation ont été atteints conformément aux indicateurs retenus

4. **Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en oeuvre de la prestation.**

Au regard de la carence de personnel devant se rendre en province pour les missions de suivi évaluation, le système mis en place pour les équipements et le matériel a été celui d'une définition des besoins précisant l'affectation du bien. Et, à chaque visite de l'Assemblée pour des besoins de tenue de réunion de la SMCL, pour réception d'un bâtiment ou d'un bien onéreux tels que les bus ou pour toute autre motif légitime, il était procédé à la vérification de l'installation de l'ensemble des équipements précédemment envoyés. Ces vérifications étaient opérées avec le délégué du Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire participant à la mission.

Il est prévu, qu'à la fin de la prestation, le Représentant Résident ou son délégué signe avec chaque Assemblée provinciale un procès-verbal (PV) reprenant l'ensemble des équipements et matériels fournis en présence du Secrétaire Général à la Décentralisation et Affaires Coutumières– Président de la SMCL.

En ce qui concerne les formations, le système de suivi évaluation était basé sur les évaluations à chaud des formations par les participants, le recoupement des contenus des rapports des formateurs avec ceux d'enquêtes auprès des personnes formées et par l'évaluation des formations faite par l'expert indépendant appointé quant à ce.

TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

1. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-il tenté de les résoudre ?

Le premier problème majeur ayant influencé l'exécution de la prestation a consisté en des retards d'exécution dus aux retards de définition des besoins par les bénéficiaires. En effet, un besoin n'est pas un désir mais une préoccupation objective fondée sur son impact par rapport à l'efficacité du travail au sein de l'Assemblée provinciale.

Les efforts du projet pour s'accorder avec l'ensemble des Assemblées provinciales sur les besoins a fait que ceux-ci n'ont été arrêtés qu'au mois d'avril 2010. L'AP du Maniema, par exemple, tenait à engager 100 000,00 € pour acquérir des motos et n'a consenti à utiliser la somme prévue pour réhabiliter la salle des plénières qu'en avril 2010, après une tripartite AP, CTB et USAID. De même l'AP du Kasaï Occidental (KOC) tenait à un mobilier, élégant certes, mais inadapté pour un travail en plénière et n'a changé d'avis qu'après un rapport d'expert sur les déficiences du mobilier choisi. Et l'AP Bas-Congo (BCG) n'a accepté qu'en fin de prestation d'affecter le solde disponible à l'érection d'un bâtiment pour le personnel alors qu'il demandait un véhicule supplémentaire.

Le projet a usé de persuasion pour répondre aux besoins effectifs sans céder aux désidérata des uns et des autres ; cela n a pas été sans empiéter sur le temps d'exécution de la prestation. C'est dès lors compréhensible que l'exécution des trois marchés ci-dessus se soit poursuivie jusqu'en 2012.

Un deuxième problème est la conséquence de ce que la formulation n'a pas prévu le principe de moduler les appuis en fonction de la taille des Assemblées provinciales. Les concertations n'ayant pas abouti, il a été reconnu à chaque AP la même dotation en équipement. Aussi, les AP de petite taille ou disposant de nombreux autres appuis ont reçu certains matériels dont le besoin n'était pas des plus essentiels. Tel le matériel de cafeteria au Bandundu et un Groupe Electrogène au Bas-Congo

Le troisième problème a concerné certaines options prises par la formulation notamment la modicité des ressources humaines et financières de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) commentée au 2, l'exclusion des réhabilitations des bâtiments au résultat 1 ayant contraint le projet à attendre la redéfinition de ce résultat à la SMCL du 21 mai 2010 pour démarrer la définition des spécifications techniques et l'imposition d'un formateur unique pour intervenir dans des domaines de compétence nombreux et variés.

Le projet a résolu le problème en obtenant une révision budgétaire, en mutualisant les ressources, en recourant à différents intervenants et en modulant en conséquence le calendrier d'exécution, certains intervenants devant attendre la fin des prestations du prédécesseur pour démarrer les activités.

2. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Le Projet a démarré dans un environnement nuancé par rapport à celui qui était envisagé lors de la rédaction du DTF. En effet, un contexte de ralentissement dans la coopération belgo-congolaise n'a pas favorisé le lancement des activités du Projet dès la mise en place des Assemblées provinciales. La décision d'évoluer effectivement vers la mise en œuvre par le recrutement du coordinateur du Projet est intervenue alors que les autres partenaires intervenant auprès des mêmes bénéficiaires étaient déjà opérationnels. Un réaménagement stratégique s'est imposé.

Ainsi, il y a eu la redéfinition du résultat sur les moyens matériels et logistiques auquel a été incorporée la réhabilitation des bâtiments tel que commenté au 3.1 et le redéploiement des activités en faisant toutefois attention que les nouvelles activités satisfassent aux résultats prédéfinis.

Conséquemment, il peut être affirmé que le Projet n'a relevé aucun écart entre ses résultats et les résultats attendus

3. **Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.**

En ce qui concerne l'impact et la durabilité des résultats, les leçons sont différentes selon qu'il s'agit des appuis matériels ou des formations.

L'ensemble d'appuis a toutefois respecté les principes suivants :

- approche standard de soutien aux Assemblées provinciales ;
- expression des besoins par les Assemblées provinciales ;
- détermination soigneuse des formations et des spécifications techniques des équipements et matériels à fournir ;
- impact de la mise en œuvre des formations et de la fourniture de l'équipement et du matériel aux Assemblées provinciales sur l'économie locale ;
- cohérence et complémentarité des actions des bailleurs de fonds intervenants.

La durabilité des appuis est assurée par des équipements robustes dont l'entretien peut être aisément assuré par l'AP elle-même. Ainsi le mobilier se doit d'être en bois massif, de préférence fabriqué par des artisans locaux qui peuvent ainsi les réparer en cas de destruction. Les équipements électroniques doivent être de marque, de durée de vie fournisseur élevée et fournis par une maison locale disposant d'un service après vente certifié ou par toute autre maison garantissant la disponibilité de pièces de rechanges ainsi que de personnel qualifié pour procéder aux réparations à des coûts raisonnables. Le fonctionnement des dispositifs de fourniture d'énergie ne doit pas être tributaire d'un fonctionnement coûteux (panneaux solaires à préférer aux groupes électrogènes). Les surfaces intérieures des bâtiments doivent être réalisées en des matières qui ne s'usent pas vite (carreaux plutôt que flowflex et ciment lissé) et les bâtiments doivent être construits de manière à y travailler en cas de panne momentanée de climatisation.

En ce qui concerne les formations, il est particulièrement noté les leçons suivantes :

- La prévision d'une étape formelle d'identification de besoins en formation ;
- Le suivi par le personnel impliqué dans les activités parlementaires des

formations préparées pour les députés provinciaux ;

- Le recours à des formateurs spécialisés selon les domaines d'intervention plutôt qu'à un consultant générique chargé de l'ensemble de l'intervention ;
- La formation des formateurs locaux qui permettra d'assurer une formation pratique, approfondie et de durée suffisante à un nombre limité de formateurs locaux soigneusement sélectionnés, chargés à leur tour d'assurer la même formation approfondie à peu de frais au reste des apprenants chaque fois que le besoin s'en ressentira ;
- Le coulage, par les experts qualifiés du Bureau d'Etudes ou d'autres, des contenus pertinents des formations administrées en manuel de procédures applicables au sein des AP en vue d'assurer la durabilité desdites formations. Cela nécessitera que les experts concernés suivent l'ensemble des formations ;
- La concertation avec l'Assemblée en vue d'une procédure indépendante et transparente du choix des personnes à former ;
- La concentration des formations dans des domaines limités qui feront l'objet d'approfondissement, les Assemblées ayant déjà bénéficié, dans un premier temps, de formations génériques minimales diversifiées à l'ensemble des secteurs à renforcer, à charge du projet de se coordonner avec les autres intervenants pour se répartir les appuis ;
- L'administration de formations qui privilégient la transmission de savoirs pratiques et d'outils opérationnels plutôt que simplement des connaissances théoriques ;
- Le recours à des formations qui, dans leurs contenus, traitent de la répartition de tâches entre les députés provinciaux et les administratifs des AP ;
- La constitution des dossiers de formation qui font état des pré requis et des comportements à adopter par les apprenants en milieu de travail et qui prescrivent des mécanismes d'évaluation des formations permettant la vérification de la mise en œuvre effective et satisfaisante des techniques acquises dans le travail quotidien.

Quant à la période d'intervention du Projet et sa durée, il sied de souligner qu'idéalement un appui institutionnel devrait se mettre en place avec la prise des fonctions des bénéficiaires et durerait toute la longueur de la législature, soit 60 mois, avec éventuellement 12 mois de mise en relief des besoins,36 mois de coaching et formation, 12 mois de capitalisation et évaluation conjointe.

4. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Les groupes cibles ont perçu la prestation comme pertinente. Les Députés provinciaux sont préoccupés de ce que la prestation ne soit intervenue qu'en fin de législature et le personnel administratif, de ce que les formations n'ont pas duré plus longtemps et n'ont pas été plus approfondis.

5. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

Le projet a connu deux évaluations :

- L'évaluation finale du Projet d'Appui au système Législatif en RDC/volet Assemblées provinciales par COTA SPRL (Stéphane VANCUTSEM et Jean Marie TSHIBANDA et
- L'évaluation 2011 des prestations CTB par Claire LELOUP et Roger LUMUMBA

Au plan positif :

Les deux évaluations ont reconnu la pertinence du PASLEG.

Les deux évaluations ont reconnu l'efficacité du PASLEG.

En matière d'impact, l'évaluation COTA reconnait des effets positifs du projet sur les bénéficiaires en termes d'amélioration des conditions de travail et de meilleur fonctionnement des Assemblées, l'évaluation des prestations CTB n'ayant pas abordé cet aspect.

Comme leçon, l'évaluation des prestations CTB juge que le PASLEG a contribué à consolider la démocratie avec des résultats positifs dans la capacité de fonctionnement des AP

Sur un plan plus mitigé

Le tableau ci-dessous présente un échantillon de commentaires des évaluations ainsi que l'avis du projet en vue de faire ressortir que ces commentaires ne contredisent pas la pertinence ni la cohérence de l'intervention.

Claire LELOUP et Roger LUMUMBA	COTA SPRL	Avis du projet
Rapports trimestriels portent sur des activités et non des résultats		Il s'agit des Template de la CTB, les rapports sur les résultats se faisant dans d'autres templates
Certains membres des AP peu informés	Une partie des députés et du personnel ne se sentent pas investis dans le projet	Le projet traite avec les interfaces et assure la publicité. Le reste ne relève

Claire LELOUP et Roger LUMUMBA	COTA SPRL	Avis du projet
		pas de lui
Lourdeur des procédures des marchés publics	Nombreux retards dans la conclusion de certains marchés d'équipements et de travaux	La période active du Projet a coïncidé avec une phase de disfonctionnement de la cellule des marchés publics. Les trop longs délais en sont la cause.
Nombre Limité des formations		Le redéploiement des formations est expliqué en 3.3.
Volatilité des bénéficiaires des formations		Les objectifs ont été défini comme tel !
Pas d'approche genre	Pas d'approche genre	Formation genre par le PCF, des femmes dans les équipes de formation PCF, BIEF, Protocole d'Etat et CEDI
Pas d'approche environnementale	Pas d'approche environnementale	Traité en exercices pratiques des formations sur les édits
	Durées de formation jugées courtes	Leçon retenue pour d'éventuelles autres formations.
	Formations en fin de législature	Le projet n'est pas responsable du démarrage.

6. **Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations…)?**

Le DTF s'est fondé sur une étude de l'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIT) effectuée du 4 au 15 FEVRIER 2007 ainsi que sur la présence d'autres projets CTB dans les provinces d'intervention pour définir le projet.

Par ailleurs, partant de ce que l'étude de l'UIT a proposé un équipement standard de démarrage, le planning proposé dans le DTF supposait des cahiers de charges génériques sur du matériel standard. Les formations, supposées également génériques, devraient être exécutées par un seul prestataire qui, une fois recruté, devait trouver des formateurs locaux en mesure de délivrer 38 thèmes différents au personnel des AP en 9 journées de formation et 12 thèmes différents aux députés en 9 journées de formation en finançant les recherches des formateurs sur les honoraires des formations. Heureusement que la prestation a bénéficié de la Banque des données des formateurs de DAI

L'identification des besoins a montré qu'aussi bien les équipements et les formations n'étaient plus aussi génériques que prévu lorsque le projet démarre deux ans après la date prévue.

Le projet a obtenu de la SMCL, le 21 octobre 2009, un réaménagement budgétaire lui permettant d'acquérir un véhicule (non prévu initialement) ainsi que de payer le salaire du chauffeur devant le conduire (initialement non prévu non plus).

Le rapport entre les frais d'intervention et ceux de gestion ayant ainsi atteint les limites admissibles, le projet a mutualisé les ressources pour certaines interventions. Ainsi deux sessions d'une journée de formation ont été réalisées pour l'ensemble des députés provinciaux à partir d'un financement partagé entre le PCF et le projet. De même des actions de renforcement de capacités des députés provinciaux (loi des finances) ainsi que du personnel (documentaire) ont été cofinancées avec l'USAID. Par ailleurs, le projet a, pendant 9 mois, partagé avec l'UNAP les frais relatifs à un comptable, un caissier, des locaux ainsi que des fournitures

L'appui procuré par le PASLEG était conçu comme un appui de démarrage permettant un fonctionnement de base des Assemblées provinciales. Les députés provinciaux ont été initiés à une multitude de techniques parlementaires qu'ils connaissent sans les avoir approfondi. Avant de les laisser voguer seuls, il est nécessaire de réaliser des approfondissements ciblés, nécessairement partagés entre des partenaires efficacement coordonnés.

Pour la consolidation et l'appropriation de l'après projet, nous réitérons simplement la proposition de couler les éléments approuvés des formations réalisées en manuels de procédures applicables au sein des AP concernées quitte à mutualiser les contributions au travail.

Ces procédures permettront de définir les politiques, d'évaluer les ressources nationales nécessaires, d'appliquer les recommandations.

Il y a lieu de rappeler que la prestation constituait un appui de démarrage et ne devrait pas être considérée comme une fin en soi. Il est utile que l'aide belge finance un appui appelé à asseoir une fois pour toutes les Assemblées soutenues à travers des formations approfondies et de longue durée en tenant compte des leçons de l'expérience.

7. Conclusions

Le présent rapport a jugé Très satisfaisant la mise en œuvre du PASLEG de 2009 à 2011.

La prestation a été jugée pertinente et efficace par l'ensemble d' évaluations

Une faible efficience peut être évoqué lorsqu'on se réfère aux activités initiales plutôt qu'aux activités telles que redéfinies pour plus d'impact.

La SMCL a modifié le résultat 1 en y incorporant la réhabilitation des bâtiments.

Pour accroître son efficacité, le projet a conclu des partenariats notamment avec le PCF et DAI, une des agences d'exécution de l'USAID.

Le rapport a montré que les objectifs spécifiques et les résultats de la prestation ont été atteints.

Le suivi évaluation du matériel a reposé sur la vérification de l'affectation de l'équipement exprimée dans l'identification du besoin au cours de processus intermédiaires et final consistant en la signature par le Représentant Résident et le Bureau de chaque Assemblée soutenue d'un PV reprenant l'ensemble des équipements et matériels fournis en présence du Secrétaire Général à la Décentralisation et Affaires Coutumières – Président de la SMCL.

Le suivi évaluation des formations s'est basé sur des évaluations à chaud des formations par les participants, le recoupement des contenus des rapports des formateurs avec ceux d'enquêtes auprès des personnes formées et par l'évaluation des formations à faire par l'expert indépendant devant être appointé quant à ce.

Pour la consolidation et l'appropriation de l'après projet, il a été proposé de couler les éléments approuvés des formations réalisées en manuels de procédures applicables au sein des AP concernées.

La prestation consistant en un appui de démarrage, il a été proposé une deuxième phase recourant à des formations approfondies et de longue durée en tenant compte des leçons de l'expérience.

Le rapport a montré que la prestation était perçue par les groupes cibles comme pertinente, qu'il n'y avait pas d'écarts identifiés entre les résultats engrangés et les résultats attendus et que les évaluations ont déclaré la prestation pertinente et efficace et le rapport l'a démontrée efficiente.

Pour faire écho à la sollicitation mainte fois exprimée par les parties prenantes pour une seconde phase, le Projet estime que l'adoption par le PIC 2010-2013 de l a gouvernance comme thème transversal ne devrait pas être interprété comme rendant inapproprié la poursuite des activités d'appui aux législateurs, bien au contraire.

En effet, si tous les acteurs de développement, bénéficiaires et donateurs, s'accordent à dire que la gouvernance générale et sectorielle doivent être améliorées pour optimaliser les résultats des interventions de coopération, il peut tout aussi bien être compris que les aspects opérationnels des Projets doivent être soutenus par des mécanismes de contrôle via les institutions y dévouées dont les Assemblées provinciales. A titre illustratif, comment s'assurer que le secteur de l'agriculture évoluera positivement si les élus ne sont pas dotés de compétences techniques pour légiférer et contrôler efficacement les actions du gouvernement, d'autant qu'il s'agit dans le cas d'espèce d'une matière décentralisée.

On ne peut clore cette conclusion sans l'apostrophe suivante :le personnel élu des Assemblées législatives est renouvelé à 66% à la fin d'une législature. Dans les pays d'apprentissage démocratique, ces renforcements institutionnels sont d'une nécessité évidente.

Responsable national de l'exécution	Responsable CTB de l'exécution

4. ANNEXES

Annexes
Annexe 1 Résumé des résultats
Annexe 2 Etat des recettes et dépenses
Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation
Annexe 4 Personnel de la prestation
Annexe 5 Sous traitances
Annexe 6 Equipements
Annexe 7 Formations
Annexe 8 Bailleurs de fonds

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

Résultats Intermédiaires	Indicateurs (prévus ou réalisés)	Etat de réalisation
RI. 1. Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique et bureautique et système de transport mis à niveau après analyse	□ Equipement et matériel installé et fonctionnel	Matériel suivant liste en annexe 6 fonctionnel
RI. 2. Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.	Ateliers tenus dans les cinq provinces bénéficiaires Rapport d'évaluation	Ateliers et rapports évoqués dans la partie du tableau sur les activités
Activités planifiées	Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques)	

RI.1. **Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique et bureautique et système de transport mis à niveau après analyse**	
Activité 1 : Identification et priorisation des besoins	**Rapport d'identification et priorisation des besoins adopté à la SMCL du 21 mai 2010**
Activité 2 : Préparation appels d'offres	**Appels d'offres préparés selon la liste des biens acquis en annexe 6**
Activité 3 : Exécuter les appels d'offres et livraison/installation dans les cinq provinces	**Appels d'offres préparés selon la liste des biens acquis en annexe 6**
RI.2. **Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.**	
Activité 1 : Recrutement consultant international. Identification et priorisation des besoins en formation	**Consultant international pour la formation des députés et national pour la formation du personnel recruté. Accords conclus avec PCF, Direction du Protocole d'Etat et DAI pour certaines formations spécifiques.**
Activité 2 : Formation des députés provinciaux (Module 1)	**Transformée en identification des besoins des députés provinciaux**
Activité 3 : Formation du personnel administratif, politique et d'appoint (Module 2) Tronc commun	**Transformée en identification des besoins du personnel**

Activité 4 : Formation des députés provinciaux (Module 3)	**Formation BIEF sur légistique et PCF 01**
Activité 5 : Formation du personnel administratif, politique et d'appoint (Module 4) Services spécialisés 1ère session	**3 premiers jours de formation CEDI et formation protocole**
Activité 6 : Formation des députés provinciaux (Module 5)	**Formation BIEF sur Budget et PCF 02**
Activité 7 : Formation du personnel administratif, politique et d'appoint (Module 6) Services spécialisés 2ème session	**3 jours suivants de formation CEDI et formation documents parlementaires**
Activité 8 : Evaluation de la formation	**Évaluation des formations faite dans le rapport d'évaluation finale**

ANNEXE 2: ETAT DES DEPENSES

Code Budget	Description des postes budgétaires	Code Tâche	Code Secteur	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	DEPENSES CUMULEES
VOLET A : *introduire le titre du volet A*					
Résultat 1 : *Cinq Assemblées provinciales munies d'équipement informatique et bureautique et système de transport mis à niveau après analyse*					
A_01_01					605 944,98
A_01_02					9 183,59
	Sous-total Résultat 1-Volet A				615 128,57
Résultat 2 : *Députés provinciaux et personnel administratif, politique et d'appoint formés.*					
A_02_01					226 864,27
A_02_02					133 035,36
A_02_03					3 260,29
	Sous-total Résultat 2-Volet A				363 159,92
	Sous-total Volet A				978 288,49

ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution belge directe	1 600 000,00 €	1 344 930,36 € au 31 mai 2012	84% et taux projeté à fin Projet :96%	Les travaux se poursuivent
Contribution Etat partenaire				
Contribution Fonds de contrepartie				
Autres				

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

Type de personnel (titre, nom et genre)	**Durée de recrutement (date début et fin)**	**Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil…)**
1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire		
2. Personnel d'appui recruté localement Comptables : Daddy NSALA MBENZA Ernest SWEDI Caissiers : Flory DIKALA Mamie-Clémentine MIMPOKWA Dorcas KASEKA Elise KASONGO	**Recrutement pool** **1er janvier 2011** **15 septembre 2011** **1er janvier 2011** **17 mars 2011** **12 juillet 2011** **17 septembre 2011**	
3. Personnel d'encadrement recruté		

localement Coordinateur : Raphaël DIUMASUMBU, homme	06 mai au 13 juillet 2009	
4. Personnel International (hors CTB)		
5. Expert en Coopération Internationale (CTB)		

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

(une fiche par sous-traitance)

Mode de passation du marché	PNSP
Date de l'appel d'offres	11 mai 2010
Date de début du contrat de sous-traitance: 21 juillet 2010	
Nom du sous-contractant (ou firme) : BIOSHA CONSTRUCT	
Objet du contrat : Réhabilitation du bâtiment du Ministère de la Décentralisation et Aménagement du Territoire	
Coût du contrat : 31 422,00 €	
Durée du contrat : 45 jours	
Résultats produits : bâtiment réhabilité travaux achevés le 12 août 2010	
Commentaires :	

Mode de passation du marché	PNSP
Date de l'appel d'offres	16 août 2010
Date de début du contrat de sous-traitance :	
Nom du sous-contractant (ou firme) : BIEF	
Objet du contrat : élaboration et mise en œuvre du plan de formation des Députés provinciaux et du personnel des assemblées provinciales	
Coût du contrat : 66 954,00 €	
Durée du contrat : au plus tard, le dernier jour ouvrable du mois de juin 2011	
Résultats produits : plan de formation élaboré et mis en œuvre	
Commentaires :	

Mode de passation du marché	PNSP
Date de l'appel d'offres	06 juillet 2010
Date de début du contrat de sous-traitance: 19 août 2010	
Nom du sous-contractant (ou firme) : GROUPE LA LOUANGE DE DIEU	
Objet du contrat : Transformation de la salle des plénières de l'Assemblée provinciale de Bandundu	
Coût du contrat : 66 854,52 €	
Durée du contrat : fin des travaux 18 janvier 2011	

Résultats produits : salle des plénières transformée
Commentaires :

Mode de passation du marché PNSP
Date de l'appel d'offres 11 avril 2011
Date de début du contrat de sous-traitance: 29 juin 2011
Nom du sous-contractant (ou firme) : MATH CONSTRUCT
Objet du contrat : Réhabilitation du bâtiment annexe au siège de l'Assemblée provinciale de la Province Orientale
Coût du contrat : 54 508,00 €
Durée du contrat
Résultats produits : bâtiment réhabilité :
Commentaires :

Mode de passation du marché Adjudication publique
Date de l'appel d'offres 13 avril 2011
Date de début du contrat de sous-traitance: 21 août 2011
Nom du sous-contractant (ou firme) : Economat Général Diocèse de Kindu
Objet du contrat : Réhabilitation du bâtiment principal, d'un bloc sanitaire ainsi que d'un abri groupe électrogène, aménagement d'un parking et construction d'un bâtiment pour bureaux de l'Assemblée Provinciale de la Province du Maniema
Coût du contrat : 141 984,78 €
Durée du contrat : 143 jours
Résultats produits : réhabilitation et construction en cours
Commentaires :

Mode de passation du marché PNSP
Date de l'appel d'offres 06 octobre 2011
Date de début du contrat de sous-traitance :
Nom du sous-contractant (ou firme) : BATEC
Objet du contrat : Construction de bureaux à l'usage du personnel administratif de l'Assemblée provinciale du Bas-Congo
Coût du contrat : 53 922,62 €

Durée du contrat : 45 jours
Résultats produits : défaillance du sous-contractant constatée, marché attribué à MATH CONSTRUCT
Commentaires :

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

Types d'équipements	Coût		Date de livraison		Observations
	prévu	*réel*	*prévue*	*réelle*	
01 Jeep Mitsubishi Pajero V96	24 000,00 €	17 000,00 €		01-févr-10	
14 Split 9000 btu White Westinghouse		5 740,00 €		17-juin-10	
11 Split 24000 btu Westpool		7 337,00 €		17-juin-10	
18 Ventilateurs SUPER CROWN		450,00 €		21-juin-10	
01 VISA GROUPE ELECTROGENE DIESEL INSONORISE AVEC INVERSEUR AUTOMATIQUE MODEL GALAXY P21GX 20.30 KVA		12 054,75 €		23-juin-10	
01 Groupe Electrogène Cummins/insonorisé 17 kva		8 233,87 €		08-juil-10	
01 Casque		15,00 €		03-août-10	
05 Codes LARCIER Tables générales		105,00 €		04-août-10	
05 Codes LARCIER Tome 3 Volume 1 : Droit Commercial		435,00 €		04-août-10	
05 Codes LARCIER Tome 6 Volume 1 : Droit Public		360,00 €		04-août-10	
05 Codes LARCIER Tome 6 Volume 2 : Droit Administratif		360,00 €		04-août-10	
05 Dictionnaires Français Robert		393,00 €		04-août-10	
01 aspirateur 8614		175,65 €		04-août-10	
02 congélateurs 400 l		534,59 €		04-août-10	
04 frigos 120 l		206,20 €		04-août-10	
02 CAFETIERE PHIL HD 7448		0,78 €		14-août-10	
02 FRITEUSE SEVERIN FR 2414		0,78 €		14-août-10	
CUISINIERE VITRO CERAMIQUE		0,78 €		14-août-10	
01 GAUFRIER PHILIPS HD 2430		109,44 €		14-août-10	
08 BAFFLES 2000 WATTS		6 248,11 €		21-août-10	
04 ROULEAUX DE FILS ADAPTES AUX BAFFLES		187,44 €		21-août-10	
02 MIXER 12 PISTES YAMAHA MIX 1122 STEREO		1 012,70 €		25-août-10	
02 AMPLI POWER PEAVEY CS 3000		2 414,90 €		25-août-10	
08 MICROCONFERENCE CEER AK 260		560,88 €		25-août-10	
08 MICROFIXE SHURE SM 58		218,12 €		25-août-10	
08 PIEDS TIGES DE MICROPHONE BOYONG B 4785		249,28 €		25-août-10	
08 CABLE XLR 58		43,62 €		25-août-10	
05 DICTAPHONE ICD6B500		506,35 €		25-août-10	
25 OEM *1* Northon Antivirus System Builder Pack		239,00 €		07-oct-10	
22 8GB Kingston DataTraveller DTI/BGB		290,18 €		07-oct-10	

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	prévu	*réel*	*prévue*	*réelle*	
25 Dell Nylon black top load carry case		453,50 €		07-oct-10	
25 Dell Optical USB Mouse - 2 buttons		76,50 €		07-oct-10	
25 MS -Office 2007 OEM SBE V2: idem Basic		4 610,25 €		07-oct-10	
25 MS Windows Vista Business 32-bit		2 194,00 €		07-oct-10	
25 DVD +/- RW lezer		634,00 €		07-oct-10	
25 Latitude E série Dell European (adaptateur)		505,25 €		07-oct-10	
25 Latitude E séne Battery 9-cell 85W/HR Li-Ion		1 456,75 €		07-oct-10	
25 Dell Latiture E5510		12 603,00 €		07-oct-10	
01 Clavier Logitech deluxe azerty USB		12,00 €		07-oct-10	
01 Souris logitech optical wheel mouse USB flair		10,00 €		07-oct-10	
01 MS Office 2007 SBE version française		208,64 €		07-oct-10	
01 Antivirus Panda 2010 + 3 ans mise à jour		12,00 €		07-oct-10	
01 Os MS Windows Vista Business 32 bit (Francais)		110,51 €		07-oct-10	
01 Graveur DVD 22x / lecteur DVD 16X / CD-RW		15,00 €		07-oct-10	
01 Disque dur 500GB 72krpm Samsung 16mb c		14,00 €		07-oct-10	
01 Priminfo Mid-Tower 4502		20,00 €		07-oct-10	
01 Ecran TFT 17'VGA (128X1024)		89,26 €		07-oct-10	
01 Ordinateur Priminfo C2D E7600		285,80 €		07-oct-10	
16 Claviers Logitech deluxe azerty USB		192,00 €		07-oct-10	
16 Souris logitech optical wheel mouse USB flair		160,00 €		07-oct-10	
16 MS Office 2007 SBE version française		3 338,24 €		07-oct-10	
16 Antivirus Panda 2010 + 3 ans mise à jour		192,00 €		07-oct-10	
16 Os MS Windows Vista Business 32 bit (Francais)		1 768,16 €		07-oct-10	
16 Graveur DVD 22x / lecteur DVD 16X / CD-RW		240,00 €		07-oct-10	
16 Priminfo Mid-Tower 4502		320,00 €		07-oct-10	
16 Ecran TFT 17"VGA (128X1024)		1 428,16 €		07-oct-10	
16 Ordinateur Priminfo C2D E7600		4 572,80 €		07-oct-10	
2 Bureaux rectangulaires type Directeur.		1 500,00 €		07-oct-10	
2 Retours bureaux a deux portes		690,00 €		07-oct-10	
2 Caissons de Bureau avec 4 tiroirs		340,00 €		07-oct-10	
2 Armoires classeurs a 2 portes		920,00 €		07-oct-10	

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	prévu	*réel*	*prévue*	*réelle*	
basses					
2 Armoires classeurs fermés		680,00 €		07-oct-10	
12 Fauteuils pour table de réunion et pour visiteurs bureaux de Direction		1 500,00 €		07-oct-10	
7 Bureaux à 2 tiroirs incorporés pour collaborateurs		2 520,00 €		07-oct-10	
01 Table de réunion ovale en bois Afromosia		646,00 €		07-oct-10	
08 Fauteuil à accoudoirs en bois Tola Fond et Dossier •Garnis tissus pour collaborateurs		840,00 €		07-oct-10	
08 Chaises pour Bureau en bois Tola Garnis tissus dossiers en lattes pour visiteurs collaborateurs		520,00 €		07-oct-10	
04 Armoires classeur ouvert		1 200,00 €		07-oct-10	
02 Fauteuils bureau type Direction		614,00 €		07-oct-10	
02 Clavier Logitech deluxe azerty USB		*24,00 €*		29-oct-10	
02 Souris logitech optical wheel mouse USB fbi		20,00 €		29-oct-10	
02 MS Office 2007 SBE version française		417,28 €		29-oct-10	
02 Antivirus Panda 2010 + 3 ans mise à jour		24,00 €		29-oct-10	
02 Os MS Windows Vista Business 32 bit (Français)		221,02 €		29-oct-10	
02 Blu-ray reader Combo DVD-RW		180,00 €		29-oct-10	
02 Disque dur 500GB 72krpm Samsung 32mb		72,00 €		29-oct-10	
02 cartes graphiques Asus nVidia GT240 Silent-		170,00 €		29-oct-10	
02 cartes sons Soudblaster X-Fi Titanium Fatal		228,00 €		29-oct-10	
02 Mémoire 2 x 2 GB SDRAM DDR2 (PC-6400)		94,66 €		29-oct-10	
02 Priminfo Mid-Tower 4502		40,00 €		29-oct-10	
02 Intel Core 2 Quand Q 9650 1333 Mhz fsb 3,0		300,00 €		29-oct-10	
02 Ordinateur Priminfo C21) E7600		571,60 €		29-oct-10	
5 Canon Poxershot A480 Digitaal compact		483,40 €		29-oct-10	
02 Lamp voor projector XI230K EC.J9000.001		207,66 €		29-oct-10	
02 Acer X1 230K XGA 2200 lumen . 2.3 kg 33 d		859,28 €		29-oct-10	
Canon Canoscan LiDE 200 Flatbed 4800 (R		0,08 €		29-oct-10	
02 Canon Canoscan LiDE 200 Flatbed 4800x48		140,34 €		29-oct-10	
01 Routeur Wireless WRT160N		97,23 €		18-nov-10	

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	prévu	*réel*	*prévue*	*réelle*	
01 Antenne externe + modem + Abonnement Internet Déc - Févier 2011		1 864,46 €		18-nov-10	
01 Onduleur 1500 Kva_ Installation routeur		405,64 €		19-nov-10	
01 Câblage réseau internet bureau UGP		1 751,41 €		29-nov-10	
19 Onduleurs APC 650Fva		1 809,99 €		29-nov-10	
05 Bureaux à deux (2) tiroirs incorporés		1 575,00 €		13-déc-10	
09 Fauteuils pour collaborateurs		945,00 €		13-déc-10	
05 Chaises visiteurs pour collaborateurs		325,00 €		13-déc-10	
01 Armoire à classeurs ouvert		300,00 €		13-déc-10	
06 ordinateurs portables P/C AP Maniema		5 502,44 €		23-déc-10	
01 BUS TOYOTA COASTER DESEL STD TYPE BB42L-BRMRS 00 JTGFY418X02011383		47 520,00 €		30-déc-10	
01 Assurances transports		288,54 €		09-févr-11	
01 Transport vers Lubumbashi		5 482,35 €		09-févr-11	
01 Caisse antivol		137,86 €		09-févr-11	
01 Lecteur MP3 cd-radio FM		327,62 €		09-févr-11	
01 Trousse de premier secours		40,55 €		09-févr-11	
01 Extincteur I KG avec fixation		34,06 €		09-févr-11	
01 Formation de conducteur		648,75 €		09-févr-11	
01 Jeu ampoules et fusibles		11,35 €		09-févr-11	
01 Traitement anticorrosifs		121,64 €		09-févr-11	
01 Land Cruiser Prado TX, 5 portes		25 228,28 €		09-févr-11	
01 Assurances transports		273,80 €		09-févr-11	
01 Transport vers Lubumbashi		5 202,09 €		09-févr-11	
01 Caisse antivol		137,86 €		09-févr-11	
01 Lecteur MP3 cd-radio FM		327,62 €		09-févr-11	
01 Trousse de premier secours		40,55 €		09-févr-11	
01 Extincteur I KG avec fixation		34,06 €		09-févr-11	
01 Formation de conducteur		648,75 €		09-févr-11	
01 Jeu ampoules et fusibles		11,35 €		09-févr-11	
01 Traitement anticorrosifs		12 164,00 €		09-févr-11	
01 Land Cruiser Prado TX, 5 portes		25 228,28 €		09-févr-11	
01 BUS TOYOTA COASTER DESEL STD TYPE BB42L-BRMRS 00 JTGFY418X02011383		52 981,78 €		30-avr-11	
06 Cameras canon FS305 P/C Ass. Provincales		1 665,38 €		04-mai-11	
01 lampe Allogène de Bureau		59,78 €		13-mai-11	
02 postes téléviseur P/C assemblées Provinc.		279,92 €		01-juin-11	
06 Dictaphones P/C Assemblées Provinciales		494,14 €		06-juin-11	
10 IMPRIMANTES LASER CANON LBP 6000		1 500,00 €		28-juil-11	

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	prévu	*réel*	*prévue*	*réelle*	
02 MACHINE A RELIER QUASAR 500 MANUELLE 5620801		440,00 €		28-juil-11	
01 COPYPRINTER RISO EZ 200 N°78602471 + PEDESTAL		3 500,00 €		28-juil-11	
03 COPIEURS CANON IR 3225N + CHARGEUR + Al1,		12 000,00 €		28-juil-11	
01 chaise de direction		358,45 €		28-oct-11	
01 chaise Secrétariat		292,61 €		28-oct-11	
01 chaise Ko 46B		363,12 €		23-nov-11	
15 Chaise Visiteurs En Bois R: 623A Noir		4 815,00 €		28-janv-12	
04 Armoire Metallique S/Porte 90x40x185cm R:FC-F18		1 428,56 €		28-janv-12	
04 Arm.Metal. A/Porte En Vitre Et Metal--90x40x185 R:FC-06		1 085,68 €		28-janv-12	
13 Arm.Metal. AlPorte En Vitre Et Meta1--90x40x185 R:FC-06		3 714,36 €		28-janv-12	
10 Bureau Hod 5054 140*75*75		2 142,80 €		28-janv-12	
10 Tiroir Mobile HMB 5155 40*51*56 A!t3 Cherry		1 785,70 €		28-janv-12	
10 Chaise Exe. DE02CATL-CB PU Noir H I B MB		2 857,10 €		28-janv-12	
03 MIXEURS AMPLIFIER 12 PISTES		1 732,73 €		31-janv-12	
03 LECTEURS CD DOUBLE AVEC MP3		1 270,67 €		31-janv-12	
15 MICROS CONFERENCE		693,09 €		31-janv-12	
15 CASQUES D'ECOUTE		866,36 €		31-janv-12	
03 RADIO CASSETTE CD D'ECOUTE		462,06 €		31-janv-12	
03 GROUPE ELECTROGENE HONDA 3,5 KVA		1 963,76 €		31-janv-12	
01 THURAYA Mobile XT + Carte Sim		1 016,15 €		01-févr-12	
03 Ordinateurs Dell Vostro 230N MT E6600 W7P Fr		1 806,48 €		01-févr-12	
03 Ecrans Dell 18.5" Plat		451,62 €		01-févr-12	
03 Antivirus Kaspersky Internet Security 2011		94,84 €		01-févr-12	
03 Office Home & Small Business 2010 Fr		869,37 €		01-févr-12	
03 Onduleurs Mercury 650Va		146,78 €		01-févr-12	
02 Projecteurs Viewsonic-P3D5122		1 046,25 €		01-févr-12	
01 Imprimante HP LaserJet P1102		139,25 €		01-févr-12	
03 dictaphones sony numérique avec mémoire		497,57 €		01-févr-12	
04 Petit Robert		305,64 €		17-févr-12	
03 Chevalets		343,85 €		17-févr-12	
02 Camera Sony DCR-SR68 camcorder		853,93 €		16-mars-12	
01 Fourniture & installation d'une station Radio FM à Mokamo CKE -		6 692,01 €		19-mars-12	

Type d'équipement	Coût		Date de livraison		Remarques
	prévu	*réel*	*prévue*	*réelle*	
AP/Bandundu (8 832$)					
01 moto yamaha dt 125		2 663,00 €		02-mai-12	
01kit d'entretien moto		216,00 €		02-mai-12	
01 chaine antivol		16,00 €		02-mai-12	
02 Casques de sécurité pour moto		232,00 €		02-mai-12	
01 formation pour le Kit		105,00 €		02-mai-12	

Annexe 7. Formations

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
Stage				
Bourse				
Workshop	**BIEF 01 BANDUNDU**	90 personnes dont des députés provinciaux ainsi que des membres du personnel administratif et du bureau d'études sur invitation du président de l'assemblée provinciale DU BANDUNDU	12 et 13 octobre 2010	**Sujet : Fonction législative du député provincial** **Objectifs pédagogiques de la formation :** ➔ réfléchir et comprendre le rôle et la mission du Député Provincial (DP), aiguiser les réflexes face à la fonction législative. ➔ Aider les DP à se situer dans la structure : structures organisationnelles, limites, compétences, relations avec les parties prenantes, etc… ➔ Amener les DP à s'interroger et à travailler leurs propres ressources : savoirs, savoir-faire, savoir-être ➔ Entraîner les DP à l'utilisation des techniques de rédaction en les mettant en activité d'écriture effective ➔ Aider les DP à mieux comprendre les procédures d'élaboration, d'examen et de promulgation des édits ➔ Amener les DP à travailler efficacement en groupe en les plaçant en situation de collaboration, d'écoute et de création collective **Contenu de la formation :** ➔ **Module 1 : cadrage général au départ de méthodes participatives en grand groupe** **Réflexion sur l'initiative des édits** **Étude de cas en sous-groupes de travail mélangés** ➔ **Module 2 : technique de rédaction des édits** guide méthodologique de rédaction des édits : **Travaux pratiques** : en ss-groupes mélangés procédure d'examen de promulgation des édits (travail sur la matière, sur le contenu)
	BIEF 01 KANANGA	40 députés provinciaux de l'AP du Kasaï Occidental sur 54	11, 12 et 13 octobre 2010	
	BIEF 01 KISANGANI	67 députés provinciaux et 32 experts de l'AP de la Province Orientale soit 99 participants	18 au 20 octobre 2010	
	BIEF 01 MATADI	50 participants dont 30 Députés Provinciaux et 20 Agents dont le personnel politique, d'appoint et administratif de l'AP Bas-Congo	09 au 11 février 2011	
	BIEF 01 KINDU	Plus de trente participants, certains députés de l'AP du Maniema étant accompagnés de leurs assistants et d'autres, représentés	23 au 25 septembre 2011	
	BIEF 02 BANDUNDU	87 participants effectifs	18 et 19 février 2011	**Intitulé de formation : Le député provincial dans son rôle d'analyse du projet de budget et de contrôle du budget** ➔ Objectif de compétence visée 1 : Analyser le projet du budget Objectif pédagogique visé P1.1. : Examiner le projet du budget quant à la forme (technique) : vote de recevabilité Objectif pédagogique visé P1.2. : Examiner le projet du budget quant au fond : vote d'adoption Objectif pédagogique visé P1.3. : Exploiter les résultats de son analyse ➔ Objectif de compétence visée 2 : Contrôler l'exécution du budget (Jour 3 – PM) Objectif pédagogique visé P21 : Vérifier le respect des procédures d'exécution des dépenses et des recettes Objectif pédagogique visé P22 : Vérifier le respect des autorisations budgétaires
	BIEF 02 KANANGA	43 participants effectifs	02, 03 et 04 mars 2011	
	BIEF 02 KISANGANI	86 participants effectifs	24, 25 et 26 février 2011	
	BIEF 02 MATADI	50 participants effectifs	12,14 et 15 février 2011	
	PCF 01 BANDUNDU		3 mars 2011 à Bandundu	**1. Le parcours d'un objet législatif du dépôt à la promulgation** **2. Application : le décret « Ecole sans tabac »** **3. Spécificités des projets de décret budgétaires** **4. Le budget de fonctionnement du PCF : quelle autonomie ?**
	PCF 01 KANANGA		6 octobre 2010 à Kananga	
	PCF 01 KISANGANI		5 octobre 2010 à Kisangani	

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
	PCF 01 KINDU		9 octobre 2010	quelle responsabilité ?$ 5. Le contrôle du pouvoir exécutif par le pouvoir législatif 6. Coopération et règlement des conflits entre entités décentralisées
	PCF 02 BANDUNDU		4 mars 2011 à Bandundu	1. Le fonctionnement des commissions parlementaires ; 2. Le mandat et le statut du député - Le rôle législatif du député, sa fonction de contrôle et de représentation, le rôle de l'opposition ; 3. Le genre / Égalité des chances entre femmes et hommes. 4. Le député : entre son parti et son électorat (rapports formels et informels)
	PCF 02 KANANGA		25 février 2011 à Kananga	
	PCF 02 KISANGANI		1er mars 2011 à Kisangani	
	CEDI BANDUNDU	30 participants effectifs par module	31 octobre au 05 novembre 2011	Développement personnel et Gestion du temps et des priorités Management d'équipe Bureautique NTIC Secrétariat et archivage Pratiques de gestion
	CEDI KANANGA	30 participants effectifs par module	22 au 24 novembre 2011 et 20 au 22 janvier 2012	
	CEDI KISANGANI	30 participants effectifs par module	09 au 14 novembre 2011	
	CEDI MATADI	30 participants effectifs par module	25 au 30 janvier 2012	
	CEDI KINDU	30 participants effectifs par module	10 au 15 janvier 2012	
	Protocole BANDUNDU	35 participants	13 juillet 2011	MODULES SUR LA FORMATION EN PROÏOCOLE I. L'ORGANISATION DU PROTOCOLE EN RDC II. LES VISITES OFFICIELLES III. LES CEREMONIES ET LES RENCONTRES PUBLIQUES IV. PROTOCOLE ET ÉTIQUETTE A L'OCCASION DES CEREMONIES PUBLIQUES V. LES PRESEANCES OFFICIELLES VI. LES CONCTACTS OFFICIELS VII. LES VOYAGES OFFICIELS VIII. NOTIONS SUR LES PRIVILEGES ET IIWV\UNITES DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES EN RDC IX. LES FETES NATIONALES X. LE DEUIL NATIONAL
	Protocole KANANGA	30 participants	06 août 2011	
	Protocole KISANGANI	50 participants	05 août 2011	
	Protocole MATADI	30 participants	12 juillet 2011	
	Protocole KINDU	28 participants	11 août 2011	
	Forum interprovincial loi des finances à Kinshasa	22 députés provinciaux des 11 provinces	21 et 22 septembre 2010	L'historique du processus d'élaboration de la nouvelle Loi sur les finances publiques en RDC « Origine et objectifs » Le cadre juridique actuel des finances publiques et les innovations de la future législation La participation de la société civile dans l'élaboration de la loi Financière La prise en compte du genre dans la future loi financière Les implications de la loi financière sur la gouvernance provinciale et locale Plaidoyer pour les contributions issues de la session préparatoire des délégués des Assemblées Provinciales Débat, adoption de recommandations et mise en place d'un comité de suivi
	Restitution formation sur documents parlementaire	31 participants	19 septembre 2011	TYPES DE DOCUMENTS PRODUITS LORS D'UNE SEANCE PLÉNIÈRE TECHNIQUES DE LA PRISE DES NOTES ET DE REDACTION DU PROCES-VERBAL, DU COMPTE RENDU ANALYTIQUE ET DES ANNALES

Type de formation	Pays, Institution, Durée	Nom ou Nombre de personnes formées	Dates de la formation	Sujet ,contenu et niveau
	s à BANDUNDU			PARLEMENTAIRES PRINCIPES GENERAUX POUR LA PRISE DES NOTES ET REDACTION DE PV RAPPORT ENTRE LE BUREAU D'ETUDES ET LES SECRETAIRES DES SEANCES UTILISATION DES NOUVELLES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC) LOGISTIQUE INDISPENSABLE DES TRAVAUX EN PLENIERE OU EN COMMISSION
	Restitution formation sur documents parlementaires à KINDU	40 participants	1er octobre 2011	
Autres				

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

Interventions d'autres bailleurs de fonds sur le même projet ou dans des projets contribuant à un même objectif spécifique.

Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
PNUD	Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL)	USD 29 325 140,00	Contribuer à rendre la décentralisation effective, à améliorer la gouvernance locale et l'accès à des services publics de qualité en République Démocratique du Congo. **Effet 1.** Les interventions prioritaires pour la mise en œuvre de la décentralisation sont déterminées et leur opérationnalisation est assurée selon un pilotage et un phasage coordonnés. **Effet 2.** La planification participative du développement local, la capacité de maîtrise d'ouvrage et les mécanismes de redevabilité contribuent à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Provinces : Kasaï oriental, Nord-Kivu et Equateur
	Projet d'appui au parlement national et aux assemblées provinciales	USD 7 569 710,81	– Renforcer les capacités du parlement national et des assemblées provinciales en vue de leur permettre de remplir plus efficacement leurs missions constitutionnelles de législation, de contrôle et de représentation. – Améliorer les relations entre les parlements et les gouvernements et renforcer la participation citoyenne.	Provinces : Kinshasa, Kasaï oriental, Bas Congo, Nord-Kivu, Orientale, Equateur et Kasaï occidental + Parlement national
UE	Programme d'Appui aux Parlements (PAP)	€ 5 000,000,00	– contribuer à la consolidation de la démocratie en République Démocratique du Congo. – renforcer le Parlement national et les Assemblées provinciales de Kinshasa et du Nord-Kivu dans leurs capacités à remplir leurs fonctions dans le cadre de la reconstruction de l'Etat.	

Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique				
Bailleurs de fonds	Nom de l'intervention	Budget	Principaux objectifs	Commentaires
	Programme d'Appui au Démarrage de la Décentralisation en RDC, (PA2D)	15.000.000 EUR	– soutenir la mise en œuvre de la décentralisation en RDC tout en rendant le processus de décentralisation plus opérationnel et mieux partagé – renforcement des capacités de pilotage de la décentralisation au niveau central. – développement des capacités permettant aux provinces de Kinshasa et du Nord-Kivu d'améliorer leur efficacité dans la fourniture des services essentiels et la gestion des finances publiques.	
Banque Mondiale	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GOUVERNANCE, PRCG	31,3 millions DTS	– Etablir un système de gestion des finances publiques et des ressources humaines efficace et transparent au niveau central et des provinces – Etablir et consolider un mécanisme équitable de partage des ressources entre le Gouvernement Central et les provinces.	Provinces bénéficiaires : Katanga, Sud-Kivu et Bandundu + 17 institutions nationales
USAID	Programme De Bonne Gouvernance (PBG)		– to improve the management capacity and accountability of select legislatures and local governments by working closely with civil society and community-based organizations, parliamentary institutions at the central and provincial levels, and public institutions with a stake and role in decentralization.	